

seigneurie de Lessard ou de la Malbaie et descendant le long du fleuve, sur deux lieues de profondeur. Une augmentation de deux lieues de profondeur, leur fut concédée le 7 mai de l'année suivante.

Dans cette seigneurie, qui se trouve à avoir neuf lieues en superficie, sont enclavées la partie nord-est de la paroisse de Sainte-Luce, la partie sud-ouest de celle de Sainte-Flavie, et les paroisses de Saint-Donat, Saint-Joseph de Lepage et Sainte-Angèle de Mérici.

Quand on consulte les concessions de terres faites à différentes époques par les détenteurs de cette seigneurie aux nouveaux censitaires, l'on est étonné de la diversité de noms dont on l'a gratifiée : c'est d'abord la seigneurie de Lepage et Tibierge (ou Thivierge), la seigneurie de l'Anse aux Coques, de la Pointe aux Bouleaux, des Mitisses, du Grand Métis, Township Hamilton, etc. Ce sont les noms patronymiques des seigneurs concessionnaires qui ont prévalu.

Le nom d'*Anse aux Coques* qui lui a été donné tire son origine de la quantité énorme de ces bivalves que les savants appellent *mya arenaria*, les anglais *Clams*, et nos Canadiens *Coques* qui se trouvaient dans l'anse, dont la pointe aux Bouleaux qui la ferme à l'est, sert de ligne de séparation entre cette seigneurie et celle de Lessard ou de la Mollaire (1).

Quant à l'appellation de Township Hamilton que l'on trouve fréquemment employée dans les contrats de concessions faits au commencement du siècle dernier, je confesse en ignorer la raison ou la cause. Voici, par exemple, les termes dont se servait Aug. Dionne, notaire à la Rivière-Ouelle, dans un contrat de concession, le 3 août 1810 :

“ ..... arimousky, maison de Louis-Marie Lavoye,  
“ en présence du dit Louis-Marie Lavoye et Alexandre

---

(1) Certains notaires écrivaient, l'*Anse aux Coqs*, la faisant dériver du vaillant et truyant roi de nos basses-cours.